

> Intitulé de l'emploi

Gestionnaire des dossiers techniques de surveillance

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le gestionnaire des dossiers techniques de surveillance assure de façon autonome la gestion ou l'instruction des dossiers dans des domaines techniques.

> Activités principales

- Gestion de dossiers tels que titres aéronautiques, documents de navigabilité des aéronefs, licences des contrôleurs de la circulation aérienne, approbation des organismes de formation, autorisations opérationnelles, examens théoriques et pratiques des personnels navigants
- Élaboration des statistiques

> Compétences requises

Savoir :

- Réglementation relative au domaine concerné
- Anglais recommandé selon le cas

Savoir-faire :

- Évoluer dans un domaine technique
- Rédiger des courriers administratifs

Comportements professionnels :

- Sens du travail en équipe
- Qualité de réserve et sens de la confidentialité
- Bon relationnel avec le public
- Qualités d'ordre, de méthode et sens de l'organisation

> Conditions particulières d'exercice

- Environnement technique

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Forte évolution réglementaire et dimension européenne grandissante

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Inspecteur
- Contrôleur technique d'exploitation
- Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données